



# Visite autorisée sous conditions



→ **1 visiteur par patient, pendant 1 heure, une fois par jour**, dans le strict respect des mesures barrières ci-dessous.

En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, les visites sont susceptibles d'être totalement interdites dans certains secteurs.



## Nous comptons sur vous pour respecter

- les gestes barrière : masque, hygiène des mains ;
- les restrictions de venue seul·e en consultation ;
- lorsque la visite est possible, les consignes de visite à la personne hospitalisée.



## Nous nous engageons à

- équiper et protéger les professionnels que vous rencontrez ;
- organiser la vaccination des professionnels de santé ;
- nettoyer et désinfecter les locaux, mobilier et équipements ;
- respecter les procédures de lutte contre les infections nosocomiales ;
- vous donner une information claire sur ces risques nosocomiaux.

